

CONSEIL MUNICIPAL

Compte-rendu de la séance du 27 mars 2015

L'an deux mil quinze, le vingt sept mars à vingt heures , le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la salle du Conseil de la Mairie sous la Présidence de Claude RAULT, Maire.

Présents : Claude Rault, Michel Berville, Géraldine Le Moué, Danielle Bidard, Maryse Guillou, Jean-Pierre Brière, Richard Boucherie, Sonia Servillat, Nathalie Garnier

Excusés : Pierre Serrell (pouvoir à Mme Bidard Danielle), Alain Langlois (pouvoir à Mr Brière Jean-Pierre)

Absente :

Secrétaire :Mme Géraldine Le Moué

M. le Maire ouvre la séance à 20H et donne lecture de l'ordre du jour suite à l'envoi de la convocation du 20 mars 2015

Approbation du compte-rendu : suite à la lecture par chaque membre du conseil, le compte rendu du 12 décembre 2014 est approuvé.

1.Compte Administratif 2014 : Monsieur le maire expose le Compte Administratif 2014

<u>Début 2014:</u>	Recettes	Dépenses	Total
Fonctionnement	(a)163 816,45€		= + 163 816,45€
Investissement	(c)16529,63 €		= + 16 529,63€
<u>Exercice 2014:</u>			
Fonctionnement	149 103,20€	-138 957,91€	= + 10 145,29€(b)
Investissement	2 081€	- 8106,08€	= - 6 025,08€(d)
			<hr/>
			4 120,21€
<u>Résultat 2014</u>			
Fonctionnement (a+b)	173 961,74€		
Investissement (c+d)	10 504,55€		

N'ayant aucune question des conseillers Mme Bidard Danielle préside le vote et déclare le CA adopté à l'unanimité

2. Budget Primitif 2015 :

Monsieur le Maire présente son budget prévisionnel 2015 comme suit :

	dépenses	Recettes
Fonctionnement	305 790,74€	305 790,74€
Investissement	162 604,55€	162 604,55€

Mme Bidard Danielle préside le vote du budget 2015 et déclare le budget primitif 2015 voté à l'unanimité

contre : 0

pour : 10

Abstention : 0

3. Devis travaux Mairie :

Le conseil municipal devait voter les devis pour les travaux de la Mairie mais la DDT a rejeté notre Demande Préalable ne voulant pas de fenêtre en PVC et d'enrobé noir. Une réunion avec l'Architecte des Bâtiments de France est prévu à la Mairie le jeudi 1^{er} avril 2015 pour nous orienter dans une nouvelle demande.

4. Devis Carrefour de Flouville :

Après examen des devis en notre possession à savoir :

- Terrassement Scavenec : 4 440,00€ TTC
- SARL STPP : 4347,60€ TTC

La société STPP est retenue à l'unanimité par le conseil municipal.

5.Changement de logiciel Mairie :

Après discussion et après avoir examiné les avantages et inconvénients des différents logiciels présentés le conseil décide de garder encore le logiciel actuel à savoir AGEDI et d'examiner un changement éventuel dans une année.

6.Fond de Péréquation 2015 et autres demandes d'aide financière :

Le conseil autorise monsieur le Maire à faire appel au fond de Péréquation et à faire appel à toutes les instances pour une aide financière afin de réaliser les projets de la commune.

7.,Indemnité pour remplacement du personnel administratif en congé :

Il est demandé au conseil municipal de donner son accord pour le remplacement de la secrétaire lors de ses congés payés, à l'unanimité les conseillers acceptent un remplacement de 20h (les mardis et jeudis de 17h30/19) sur l'année et d'une prise en charge du salaire du (de la) remplaçant(e).

8. Prise en charge des factures d'EDF pour l'Église :

Lors de la dernière réunion du conseil municipal un conseiller avait demandé si nous pouvions prendre en charge les factures d'électricité de l'Église. Après avoir étudié les factures transmises par la paroisse, le conseil accepte à l'unanimité.

Questions diverses :

Monsieur le Maire présente aux élus l'arrêté d'avancement d'échelon de l'employé titulaire.

L'association LAC (Loisir Art et Culture) demande une aide financière de 400€ pour l'année 2015, accepté à l'unanimité par les conseillers.

La CCPV organisatrice d'un « Intervillages » le 12 septembre 2015 demande si la commune veut participer en présentant une équipe qui doit être composée de 12 personnes réparties comme suit :

- 3 hommes
- 3 femmes
- 3 enfants 8/12 ans
- 3 enfants 13/16 ans

le conseil accepte de participer à cette journée.

Il est présenté aux conseillers une convention financière entre la CCPV et la commune de Montigny sur Avre pour le parcours pédagogique. Le conseil est d'accord sur le principe mais pas sur le montant. Monsieur le Maire se renseignera pour connaître la raison de la hausse du montant de la participation de la commune.

Une conseillère expose un problème récurrent depuis quelques temps sur la commune au niveau des poubelles. Un chien vient chaque jeudi matin pour renverser les poubelles et éventrer les sacs. La société qui vient faire le ramassage c'est plein auprès de la CCPV. Monsieur le Maire, qui a effectué plusieurs appels au propriétaire qui sont restés sans effet positif, vient de déposer dans les mains d'un médiateur un courrier à ce sujet. Nous attendons la suite.

Une habitante de la commune demande quand sera effectué l'aménagement de la rue François de Laval afin de réduire la vitesse de certains automobilistes. Monsieur le Maire explique que le projet est en étude, mais que la CCPV qui doit élaborer les plans est actuellement sur un très gros chantier et que il nous est difficile d'avoir des rendez-vous avec la personne compétente. Toutefois conscient des problèmes et du danger il va faire appel à la sécurité routière afin d'avoir, même provisoirement, des outils pour faire ralentir la circulation qui devient de plus en plus importante et problématique.

fin de la séance 23h20

signatures :

Claude Rault

Géraldine Le Moué

Maryse Guillou

Richard Boucherie

Nathalie Garnier

Michel Berville

Danielle Bidard

Jean-Pierre Brière

Sonia Servillat